



Réunion de L'ENTENTE SYNDICALE:

« ACTE II »

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'administration Pénitentiaire (SNP FO ; CGT Pénitentiaire ; SPS-FGAF) et la CFDT Interco ont été reçues hier, place Vendôme, par Nicole BELLOUBET, Ministre de la Justice. Des réponses concrètes devaient nous être apportées sur les revendications indemnitaires et statutaires portées par chaque organisation syndicale composant l'ENTENTE SYNDICALE.

La balle était dans le camp de la Ministre. Elle n'a pas souhaité la saisir.

PIRE, elle a motivé son refus par une démonstration chiffrée insistant sur le fait que nous étions surrémunérés...

Mais de qui se moque-t-on ? !!

Face à ce nouvel affront porté à l'ensemble des personnels, l'ENTENTE SYNDICALE ne peut rester muette et inerte...

C'est dans ce contexte que les syndicats SNP-FO Personnels de Surveillance, CGT Pénitentiaire, SPS-FGAF, SNEPAP FSU, CFDT Interco, CFTC SLJ et HORIZON Justice représentant plus de 66 % des Personnels de l'Administration Pénitentiaire, se réuniront le :

LUNDI 28 JANVIER 2019 à 14h.

A l'issue de cette réunion, l'ENTENTE SYNDICALE reviendra vers l'ensemble des personnels pour évoquer les suites à donner à ce mépris ...

Paris, le 23 janvier 2019.